A travers les sociétés

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 363

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-260379

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

cher la rente! Quand une femme a peiné trente ou quarante ans sur son dur travail, n'a-t-elle pas encore fait assez? »

La fin de la brochure résume la situation de l'ouvrière du textile. Ce qu'il y a de tragique dans la vie de l'ouvrière, c'est qu'elle est constamment surmenée par ses devoirs multiples et qu'elle ne peut rien faire à sa propre satisfaction. Elle s'efforce constamment, par exemple, de donner à sa famille des aliments bien préparés et de tenir sa maison propre, mais comment y parvenir? Six jours par semaine il faut manger des plats bouillis et réchauffés, et à aucun moment, sauf le dimanche, il n'est possible de prendre quelques heures de vrai repos. Cette tension continuelle, cette impossibilité de jamais rien finir énerve au point d'ôter toute joie au travail Aussi toutes les lettres des ouvrières âgées exhalent-elles cette plainte: « La vie n'est qu'un chemin de souffrances. »

Les jeunes ouvrières se rendent compte de la vie pénible et énervante que mènent leurs aînées. Ce n'est pas du travail en soi qu'elles se plaignent, mais qu'il n'y ait place que pour le travail et que même en s'épuisant elles n'arrivent qu'à un résultat lamentable, voilà ce qui les décourage. Les premières années elles jouissent encore d'une certaine liberté et accueillent la fin de la semaine comme un plaisir; mais l'idée de devenir mères et les perspectives de la vieillesse les épouvantent.

L'auteur de la brochure conclut que l'unique moyen d'améliorer la position des travailleuses consiste à faire droit aux revendications du Syndicat des ouvriers du textile, et, en premier lieu, à appliquer la formule équitable: « A travail égal, salaire égal. »

(Informations sociales du B. I. T.)

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Extrêmement réussie, la XXXe Assemblée générale de l'Alliance, tenue à Vevey les 26 et 27 septembre; la nature était en fête et les Veveysannes s'étaient multipliées pour le plaisir et l'agrément de leurs hôtes de deux jours.

Les affaires administratives ont été rapidement expédiées, sous la présidence de Mme de Montet (Vevey), dans la séance du samedi après-midi, tenue au Théâtre. Six sociétés nouvelles ont été admises, ce qui porte leur total à 186. A côté de ses multiples activités, l'Alliance, d'entente avec le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, étudie une refonte du fameux film *Joies et misères de femmes,* afin d'en faire un instrument de propagande contre l'avortement. La crise économique, le chômage croissant ont engagé Mme de Montet à faire appel à la solidarité pour lutter contre les attaques qui ne manqueront pas de se produire contre le travail féminin.

Rapport général et comptes furent votés sans discussion. L'Alliance, sur l'invitation de la Centrale féminine de Zurich, siégera dans cette ville l'an prochain. Sans discussion également a été décidée la réédition, d'entente avec l'Association suisse pour le Suffrage féminin, de l'*Annuaire des femmes suisses*, précieuse somme de tout ce qui concerne les intérêts féminins. Furent ensuite présentés les rapports des diverses Commissions de l'Alliance, rapports si complets qu'il faudrait plusieurs numéros du *Mouvement* pour les résumer, tous intéressants, témoignant tous du travail sérieux qui se fait dans ces Commissions, à qui rien de ce qui touche les femmes ne demeure étranger.

Au nom de la Commission des études législatives, Mme Glaettli-Graf (Zurich) a parlé de l'enfance délinquante à propos du Code pénal fédéral, de la revision de la Convention internationale sur le travail de nuit des femmes, de l'admission des femmes comme pasteurs auxiliaires dans l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville, de l'introduction de l'enseignement ménager obligatoire dans le canton de Zurich. En complément de ce rapport, Mme J.-J. Gourd (Genève), au nom de la Commission des assurances, salua l'aboutissement de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants. Seul ce rapport donna lieu à une discussion, où se manifesta une opposition, non contre le principe de l'assurance, mais contre une loi trop étatiste. C'était la première fois, paraît-il, qu'une opposition s'affirmait; eh bien! elle eut tort de tant attendre pour se manifester!

Mlle Wenger (Morges), remplaçant Mlle E. Serment (Le Mont), souffrante, donna lecture du rapport de la Commission d'éducation nationale, qui a entrepris et poursuit une campagne de conférences sur l'éducation familiale. L'Office suisse des professions féminines déploie une activité considérable. Mlle Nelly Jaussi (Zurich) l'a dépeinte s'occupant du service de la maison, de la fondation d'une Commission suisse pour l'étude des questions intéressant ce service, de l'Union suisse pour le travail à domicile (à la campagne, dans l'industrie et les métiers, et dans le service social des Unions de femmes. Elle a parlé encore de la protection spéciale des ouvrières et du mouvement de l'*Open Door.* L'Office s'est aussi occupé des employées des postes, télégraphes et téléphones, des adjointes à l'inspectorat fédéral des fabriques, de la situation de la fonctionnaire et de l'employée mariées, de la formation du personnel féminin dans les restaurants sans alcool et les foyers pour tous, des directrices de cuisines diététiques, sans parler de la réorganisation du service des monographies de métiers, qui se fera dorénavant avec l'Association suisse pour l'Orientation professionnelle et la protection des apprentis.

Au nom de la Commission des allocations familiales, Mlle G. Gerhard (Bâle) a dit sa participation à l'organisation de la Conférence des 21 et 22 novembre, à Zurich, pour la protection économique de la famille, où elle a obtenu, non sans peine, l'inscription d'oratrices. Le rapport salue avec satisfaction la création, par les Chemins de fer fédéraux, d'abonnements à prix réduits pour les enfants d'une même famille, et des billets de familles. Avec l'aide des Centrales féminines, la Commission a fait une enquête sur la situation des familles nombreuses.

Mme Werner-Flournoy a présenté ensuite son œuvre, l'Association pour l'amélioration du service domestique à Genève, et a montré les bons résultats que l'on peut obtenir avec un peu de psychologie, un peu d'égards, des loisirs judicieusement distribués, afin que maîtres et serviteurs ne soient pas par définition des ennemis. Pour terminer, Mlle Glaettli-Graf a parlé de l'Office de contrôle des ustensiles de ménage, réclamé l'an passé par les Centrales féminines, et de l'Exposition nationale des Arts populaires (Berne, 1934), dans le Comité de laquelle il faut que les femmes soient représentées en plus grand nombre.

L'ordre du jour copieux, trop copieux, — la séance dura de 14 h. 45 à 19 heures, avec une interruption de vingt minutes, — obligea Mme Vischer-Alioth (Bâle) à présenter au début de la séance de dimanche matin le rapport de la Commission pour l'étude de la réforme de la censure du cinéma (mes excuses pour cette cascade de génitifs!). La Commission préconise la création de trois concordats intercantonaux (pour la Suisse romande, la Suisse allemande protestante et la Suisse allemande catholique) pour unifier le plus possible cette censure, absolument nécessaire. Elle s'élève contre l'admission des enfants au cinéma, et a rédigé dans ce but une série de vœux qui seront adressés aux directeurs cantonaux de l'Instruction publique et aux Sociétés féminines, avec mission de les répandre. Une pétition a été adressée aux directeurs cantonaux de police relative à la censure du cinéma, pour laquelle il convient d'augmenter la collaboration féminine.

* * *

D'autres collaboratrices devant traiter ici des conférences du dimanche matin, et notamment de celle de M. William Rappard, professeur à Genève, sur le problème du désarmement, il ne me reste qu'à parler des festivités qui accompagnèrent une session si lourde de travaux de valeur.

Pour le samedi, les Veveysannes, notamment Mmes Ph. Daulte, Cuénod-de Muralt et Gerhard, avaient préparé, au Casino du Rivage, une soirée délicieuse, qui enthousiasma les assistantes. Les Eclaireuses montrèrent tout d'abord, à l'aide de vieux refrains, « le Prince charmant à la recherche d'une épouse », puis une rapide revue, délicieusement jouée, délicieusement habillée, évoqua la fondation de l'Hôpital de Vevey au XIVe siècle; l'arrivée, au XVIIe siècle, de réfugiés huguenots, dont une apothicaire, pour le plus grand effarement des notables; la visite de M. le bailli et de Mme la baillive, puis J.-J. Rousseau et sa fille, la Nouvelle Héloïse, avec le célèbre almanach le Messager boiteux de Berne et Vevey, et enfin la Fête des Vignerons de 1833. Un thé permit aux participantes de renouer connaissance et d'échanger de multiples impressions.

Cette bonne connaissance, cette gaîté, cette bonne amitié s'épanouirent le dimanche et donnèrent une grande cordialité au déjeuner servi à l'Hôtel des Trois-Couronnes, auquel assistèrent MM. F. Porchet, conseiller d'Etat, président du gouvernement vaudois, et G. Chaudet, syndic de Vevey, un féministe, plus les pasteurs des différentes Eglises de Vevey. Il faut dire qu'à 8 h. 30, dans le temple de Sainte-Claire, un culte avait été célébré à l'intention des congressistes, où MM. Franel, pasteur national, Ph. Daulte, pasteur libre, et Mayu, pasteur allemand, surent parler avec compréhension du rôle de la femme.

Sous la présidence de Mme R. de la Harpe, présidente de l'Union des Femmes de Vevey, on entendit Mme H. Couvreu, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes, remercier les organisatrices; M. F. Porchet félicita l'Alliance de son fédéralisme, remercia les femmes de ce qu'elles font pour le pays, pour la famille, pour l'enfant, et parla du rayonnement que, telle une gerbe de glaïeuls, elles doivent exercer. Mme de Montet, parlant comme invitée et comme invitante, remercia le gouvernement de s'associer ainsi au travail de l'Alliance, en attendant qu'il associe l'Alliance à son propre travail. L'Alliance, siégeant tour à tour en Suisse allemande et en Suisse romande, contribue à affermir le lien confédéral; M. G. Chaudet, syndic, affirma son intérêt pour les revendications légitimes des femmes, et rappela qu'il avait commencé sa magistrature en nommant une femme commissaire scolaire; Mlle Trüssel (Berne), présidente de la Société d'Utilité publique des femmes suisses, Mlle Vollweider (Bâle), au nom de l'Association des Femmes universitaires, prononcèrent des paroles encourageantes. Mme Leuch termina la partie oratoire en remerciant l'Alliance de tout ce qu'elle fait pour le suffrage féminin: en étudiant les questions, en forçant l'attention des femmes, elle fait leur éducation civique, leur donne l'envie de participer plus effectivement à la vie nationale, crée le regret de ne pouvoir voter, et forme ainsi des citoyennes conscientes de leurs devoirs.

Ce fut l'éparpillement, ensuite; les unes montèrent au Mont-Pèlerin jouir d'une vue étendue sur le plus beau des lacs, les autres firent le tour du Haut-lac, d'autres encore roulèrent en autocar sur les hauteurs veveysannes; les moins privilégiées partirent précipitamment pour rédiger de longs articles, bien ennuyées de devoir condenser tant de matières intéressantes, tant de faits nouveaux, tant de sujets d'une importance capitale.

S. Bonard.

A travers les Sociétés

Un nouveau restaurant sans alcool à Genève.

Au centre de la ville de Genève, près de la place de la Fusterie, se trouve la rue de la Rôtisserie. Entrez au numéro 2, montez un étage, et vous trouverez un restaurant sans alcool, aussi accueillant que possible. Salle à manger aux tons clairs, tables bien dressées, menus simples mais abondants, préparés avec le plus grand soin, le tout à des prix modérés.

Le 1er septembre, ce fut l'inauguration. Le local garni de fleurs avait un air de fête. De suite, la plupart des tables furent occupées par des clients de plusieurs nationalités. Après l'excellent repas, chacun fut heureux de féliciter la tenancière, Mme Bugnon, qui, aidée de ses filles, a su donner un cachet avenant et confortable à ce restaurant-crémerie.

L'Union des Femmes se fait un plaisir de le recommander très vivement aux lecteurs du *Mouvement Féministe,* persuadée que, lorsqu'ils lui auront fait une première visite, ils ne manqueront pas d'y revenir.

M. Ch.

Entr'aide féminine.

Plus que jamais cet hiver, le chômage fera des victimes, et nombreuses seront les personnes qui s'adresseront au Bureau de placement de l'Union des Femmes pour essayer de trouver une occupation en rapport avec leurs capacités. Maîtresses de maison, qui avez besoin de femmes de ménage, de lessiveuses, de lingères, de couturières, gouvernantes, etc., faites appel à notre Bureau gratuit, qui est ouvert le lundi et le jeudi, de 10 heures à midi, 22, rue Etienne-Dumont; téléphone 42.781.

R. B.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

à la Librairie Payot
Rue du Marché. Genève

à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22. Genève

à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14. Gen.

CRÉMERIE-VENTE

AU PROFIT DE L'

OUVROIR DE LANDECY

ENTRÉE LIBRE

Samedi 3 et Dimanche 4 octobre 1931, de 14 à 19 h.

A LANDECY

(Campagne CRAMER-MICHELI)

Divers Comptoirs - Miel aux fleurs du Salève - Dahlias géants, teintes nouvelles, etc. - Plantes vivaces - Oignons de Hollande, Jacinthes, Tulipes, Crocus, etc.

Les moindres dons, soit en nature soit en espèces, seront reçus avec la plus vive reconnaissance. A déposer à Genève chez M. Rittishauser, 4, r. de la Confédération et à Landecy chez Mme Cramer-Micheli - Chèque postal I. 2583

Mlle Marguerite GRAS

Diplôme de capacité professionnelle

Prix de virtuosité du Conservatoire de Genève

Leçons de violon et d'accompagnement ... Musique de chambre ... Soli dans Concerts et Soirées

Conditions spéciales pour pensionnats et leçons collectives

TÉLÉPHONE 23.211

Rue de Lyon, 61 bis Genève

(chez M. Mossaz) REÇOIT de 11 h. 30 à 12 h. 30

Hogar-Residencia MADRID

Maison de 1er ordre pour Jeunes Filles

BELLE SITUATION
BIBLIOTHÈQUE
PRIX MODÉRÉS

FONDATRICE :
Vicomtesse San Enrique

Adresse: Marquès Urguijo, 8

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES POUR FEMMES, GENÈVE

subventionnée par la Confédération.

Semestre d'hiver: 22 Octobre 1931—19 Mars 1932

Culture féminine générale: cours de sciences économiques, juridiques et sociales. **Préparation aux carrières d'activités sociales:** protection de l'enfance, d'établissements hospitaliers, direction d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires. **Ecole de « Laborantines »** sous la direction d'une commission spéciale. **Cours pour infirmières-visiteuses** en collaboration avec la Croix-Rouge. Des auditrices sont admises à tous les cours. **Le Foyer** de l'Ecole, où se donne le **cours de ménage:** cuisine, coupe, etc., reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagères comme pensionnaires. Prog. 50 cts. et renseignements par le secrétariat, rue Charles Bonnet, 6.

fille (ciment) débordante de vie; Elisabeth de Meyenbourg, un buste, expression pensive, de Mlle G. D. La petite fille, en plâtre, de Georgette Bourgeois, au ventre proéminent, est un portrait qui respire la gaîté. Lysbeth Doyer montre une femme couchée intéressante.

II. Les Arts appliqués.

Si les femmes occupent un rang honorable dans les arts plastiques, elles s'imposent dans les arts appliqués. Et n'est-ce pas là tout simplement une étape dans leur longue suite d'efforts vers l'habileté ingénieuse au cours des siècles? Elles excellent dans tout ce qui est tissages, broderies, dentelles, où, au sens de la composition, au choix des couleurs, répond la perfection technique, et cette même imagination, dont nous relevions déjà la présence aux beaux-arts, se donne ici libre cours, qu'il s'agisse de sujets profanes ou religieux. Pour les œuvres d'église elle cherche surtout son inspiration dans la vieille imagerie naïve, à Byzance. (Mme Beer-Zorian.)

La fantaisie gaie se révèle dans les jouets de bois peints et découpés, dans les couvertures d'albums d'images, dans «La bergerie», ces dernières œuvres de Marguerite Kirchhofer. Les verres peints de Madeleine Gampert ont à la fois de l'éclat et du fondu.

Deux vitrines, avec des dentelles d'une finesse extrême et qui révèlent un sens très averti de la composition, côtoient de fort jolis nappages aux tons doux ravissants. Dans cette salle encore, de spirituels dessins de modes et de costumes par Julia Ebble; plusieurs des riches reliures de Mme Giacomini-Piccard, surtout son livre jaune; deux beaux vélins de Mme Matthey-de-l'Etang; un joli choix (reliures aussi) de papier imprimé à la main par Yvonne Martin. Et d'autres, qu'on est injuste de passer sous silence, sans parler des boîtes et objets divers, qu'il faudrait pouvoir détailler.

Une somptueuse série de batiks de Mme Beer-Zorian: sujets religieux, sujets profanes, écharpes, tapis, retient le visiteur; plus loin, ce sont encore de ravissants coffrets peints et des tapis et tentures qui font rêver — tant et tant, et très variés — coussins, couvertures, petits sacs, colliers aux couleurs fondues, broderies, tissages de Dora Weiss; tableaux brodés en laine où Mlle Marguerite Naville déchaîne une tempête et où Mme Matthey-de-l'Etang cache Paul et Virginie dans de luxuriantes verdures; adorables bouquets de plumes de Mlle Baud-Bovy...

Et puis, il y a les illustrations et les affiches et les photographies; il y a la céramique et la verrerie, où plusieurs femmes ont exposé, entre autres Mme Imbert, collaborant avec son mari. Il y a la mosaïque, le bijou, le bibelot, le jouet, la verrerie, l'émail (dix œuvres de Mme Schmidt-Allard). Dans tous ces domaines, la femme a exposé, a réussi, brillamment, et c'est une vive jouissance que de parcourir ce dédale de choses bien conçues, bien exécutées, où tant de femmes artistes ont pu révéler et affirmer leur talent.

Pennello.

On nous communique d'autre part la note suivante: (Réd.)

La Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, qui groupe les femmes professionnelles, a désigné Genève comme siège de son Comité central. A la suite de nombreuses démarches, cette Société a de nouveau obtenu d'être représentée à la Commission fédérale des Beaux-Arts, et Mme Métein-Gilliard, présidente centrale, a été désignée comme déléguée.

Si l'on considère la participation particulièrement importante des femmes à l'Exposition nationale, soit 119 exposantes aux Beaux-Arts et 76 aux Arts appliqués, l'on ne peut que féliciter M. le conseiller fédéral Meyer d'avoir bien voulu rendre aux femmes la place qui leur revenait.

X.